

KANTOOR VAN DEN
NOTARIS DELVIGNE, TE TONGEREN.

**Verkoop van eiken, essen,
bueken en witboomen
TE NEERREPEN.**

Op zaterdag 27 january 1866, om 9 uren s'morgens, op verzoek van den heer baron de Rosse de Neerrepel, zal de notaris DELVIGNE residerende te Tongeren, openbaerlyk en ter plaatse verkoopen :

Omtrent de 100 loten eiken, esse, bueken en witboomen, wassende in zyne boschen schabosch, hasselbosch, dauweyer en naberg bosch te Neerrepel.

Alle deze boomen waeronder eene dikke es zyn dienstig voor timmer, labeurgetuig en ander gerief.

Men zal beginnen in schabosch.
Op crediet mits borg.

**Vente publique pour cause
de cessation de culture,**

D'UN BEAU

**MOBILIER DE FERME,
A HERCK, PRÈS TONGRES.**

Lundi 12 et mardi 13 février 1866, chaque jour à 10 heures précises du matin, M. ADOLPHE LEROY, fermier à Riederherk, commune d'Overrepel, près Tongres, cessant toute culture, y fera vendre publiquement par le ministère du notaire DELVIGNE de Tongres, son beau mobilier composé comme suit :

1^e 22 chevaux et poulains, parmi lesquels 7 juments dont 5 pleines de 4,5 et 7 ans; 5 hongres dont 1 de 5 ans, 3 de 4 et 1 de 3 ans; 2 hongres et 2 pouliches de 2 ans; 1 bidden normande renommée pour ses produits et 5 poulains d'un an, dont une croisée nor-

mando. 2^e 35 bêtes à cornes dont 20 vaches et génisses pleines; 1 taureau croisé Durham, âgé de 30 mois; 5 bœufs de 2 ans et 9 veaux de l'année parmi lesquels 4 taureaux.

3^e 51 cochons parmi lesquels 20 truies pleines ou avec leurs jeunes; 1 verrat croisé anglais, âgé de 8 mois et 30 nourrains.

4^e 3 chariots avec roues à jantes de 11 centimètres, 1 tombereau; 4 charrues, 5 bœufs, 1 sous-sol, 2 rouleaux dont 1 en pierre; barnais de chevaux, 1 tarrare, 1 moulin à carottes, balance avec poids, pressoir à vinaigre, bonne horloge, échelles, bacs en pierre et beaucoup d'autres objets.

5^e Et 170 poules, coqs, canards, pâons, oies, pintades et dindons.

Le premier jour on vendra les chevaux, bœufs et attirails de labour.

Et le 2^e jour, les vaches, cochons, poules, coqs etc. De ce beau mobilier, rien ne sera réservé.

A crédit moyennant bonne caution.

**II. SCHREIBER, zaadhendelaar, Kruisstraat, 18,
te Tongeren.**

Tuin- bloem en landbouwzaden, bloembollen en rozen.

Graszaden voor weide en beemd.

DE PRYS COURANT ZAL OP FRANCO AANVRAAG GRATIS TOEGEZONDEN WORDEN.

ROOZEN (R. hybr. remontants).

Kortstammige planten. fr. 0,75 à 1,25 per stuk.
Hoogstammige — — — — — fr. 1,50 à 3,00 —

GLADIOLUS (Glaieuls hybrides).

III ZILVEREN MEDALIEN.

Luik 1864. — Noei 1865.

25 beste soorten. 25 bollen fr. 25,00
25 schoone — — — — — 25 — — 15,00
12 goede — — — — — 12 — — 7,00

LAWN-GRASS voor grasperken,

de kilogr. fr. 3,00.

GROENE SOPERWTEN. — WITTE BOONTJES,

kanarievogel zaad, kemp- en koolzaad.

SNOEI- EN GRIFFELMESSEN, 1^{er} kwaliteit gewaarborgd.

**ÉTUDE DU
NOTAIRE STAS, A CANNE.**

**Vente publique
d'une Maison et Terres
A CANNE.**

Le notaire STAS procédera le mardi 23 janvier 1866, à 10 heures du matin, à la requête de la veuve SCHIFFELEERS, au cabaret de Jean Vryens à Canne, à la vente publique :

1^e D'une maison sise à Canne.
2^e 4 ares 10 centiares terre; 3^e 9 ares 50 centiares ditto, et 4^e 11 ares 20 centiares ditto, tous sous Canne.

**Vente publique
d'un beau mobilier de ferme
A WONCK.**

Le notaire STAS procédera les lundi, mardi et mercredi, 26, 27 et 28 février, à 9 heures du matin, à la requête de M^r TROQUAY de Wonck, à la vente publique du mobilier garnissant sa ferme, savoir :

20 bons chevaux, 25 belles vaches, 15 cochons et 200 moutons.

Ainsi que les ustensiles. Le tout plus amplement détaillé sur les affiches.

STUDIE VAN DEN

NOTARIS VAN BOCKRYCK, TE HOESEL.

**Groote verkoop
van wassende Boomen, te
Althoesselt.**

Zaterdag 27 january 1866, om 10 uren voormiddag, zullen de heeren bestierders van het kerkfabryk van Althoesselt, aldaar aan den voet der boomen publicelyk door den notaris VAN BOCKRYCK laten verkoopen :

50 zeer dikke en hoogstammige canadas en olme boomen.

Dadelijk daerna zullen alnog verkocht worden, op verzoek van de weduwe L. MILISEN, sieur PAQUAY en JANS :

60 buitengewone lange en zware canadas boom.

De liefhebbers vergaderen zich ten herberge van T. Cuypers aan de kerk te Althoesselt.

Op crediet mits bekende borg.

**Publiek verkoop
van schoone Huismeubelen**

als tafels, stoelen, hang en legkasten, ledikant, beddegoed, kagchel, tin, koper, enz.

Op donderdag 1^e february 1866, ten sterfhuize van GERTRUDIS HOUNEN te Tongeren in de Hasseltschestraet.

Mits gereed geld.

**PHARMACIE ANGLAISE DE CH. DELACRE,
Bruxelles.**

Serofides — Rachitisme — Vices du sang — Maladies de la peau — Dardres — Tubercules — Phthisie — Consomption — Maladies nerveuses — Maladies de langue — Anémie — Chlorose — Pâles couleurs — Troubles des organes de la digestion, etc. — Convalescence.

AMÉLIORATION, GUÉRISON.

Extrait de foie de morue.

Approbation de l'Académie impériale de médecine de Paris, séance du 22 octobre 1862, commissaires, M^r les docteurs Bouillaud, Poggiale; Devergie, rapporteur.

PRÉPARATIONS PHARMACEUTIQUES

A l'extract naturel de foie de morue de

MEYNET.

DRAGÉES MEYNET d'extract pur. Une dragée équivaut à environ deux cuillerées à bouche d'huile de foie de morue. La boîte de 100 dragées. fr. 3,00

GRAINS MEYNET d'extract pur. Cinq grains équivalent à environ une cuillerée à bouche d'huile de foie de morue. La boîte. fr. 3,00

GLYCÉROLÉ MEYNET d'extract pur, pour usage externe. Le flacon. fr. 2,00

DRAGÉES MEYNET d'extract ferrugineux, médication tonique-dépurative. La boîte de 100 dragées. fr. 3,00

GRAINS MEYNET d'extract ferrugineux. La boîte. fr. 3,00

« L'extract de foie de morue contient, condensé en un petit volume, tous les principes actifs, médicamenteux de l'huile de foie de morue. »

« Il est, comme l'huile, un produit de formation naturelle et opère, dans les maladies, des effets thérapeutiques du même genre. »

« La richesse de sa composition chimique, la constance et la puissance de son action sur l'économie, la possibilité de la faire prendre aux personnes les plus delictes et même aux plus jeunes enfants, en font un précieux agent thérapeutique dans toutes les affections qui reclament l'emploi de l'huile de foie de morue. » (Extract du rapport de l'Académie impériale de médecine de Paris.)

DOSES ET MODE D'EMPLOI.

DRAGÉES D'EXTRACT PUR.

Ces dragées sont destinées aux adultes. On les prend selon l'âge et la force du sujet, à la dose de 2 à 6 drages par jour, en deux fois, une heure avant ou deux heures après repas. On commence habituellement par 2 drages par jour, et on augmente progressivement jusqu'à la dose de 6, dose qu'il est utile de dépasser. Certaines personnes les prennent au commencement de repas, mais il faut les prendre immédiatement en se mettant à table. Il faut les évaler comme des pilules.

DRAGÉES D'EXTRACT FERRUGINEUX.

Mêmes doses et même mode d'emploi. Les dragées d'extract de foie de morue au fer remplacent, dans tous les cas où la médication ferrugineuse est indiquée, les divers médicaments ferrugineux employés, pilules, sirops, pastilles, etc.

GRAINS D'EXTRACT PUR.

A côté de nos dragées si actives et si commodes pour la médication des adultes, nous avons créé de petites dragées du volume de l'anis sucré, spécialement destinées aux enfants de l'âge de sept ans.

Nous les avons nommées GRAINS MEYNET, elles sont semblables dans leur composition aux DRAGÉES MEYNET.

Des grains équivalent à une dragée et représentent, par conséquent, deux cuillerées à bouche d'huile.

Cinq grains représentent une cuillerée à bouche d'huile de foie de morue.

Faciles à doser, faciles à avaler, les enfants pourront même les croquer sans les trouver désagréables, car elles sont anisées.

On les prescrit dans les mêmes circonstances et de la même manière que les dragées.

GLYCÉROLÉ MEYNET A L'EXTRACT PUR, DESTINÉ

A L'USAGE EXTERNE.

Le Glycérolé, liquide, composé d'extract et de glycérine, est employé en onctions sur les parties du corps où peuvent se développer les divers symptômes de la maladie générale, engorgements des glandes, douleurs, éruptions et même ulcères.

On l'emploie pour faire sécher et fermer les ulcères, en applications une ou deux fois par jour sur un linge fin.

Pour faire dissoudre les tumeurs, les glandes, le goitre, en friction, au moyen du coton cardé, deux fois par jour, matin et soir.

Exiger, sur toutes les étiquettes, la signature de G. MEYNET.

Liège, M. GILMAN, pharmacien, rue Neuve.

— M. FRANCQ, pharmacien, rue St-Séverin.

— M. GOFFIN, pharmacien, rue du Pont-d'Avroy.

Verviers, M. ETIENNE-CHAPUIS, pharmacien.

PHARMACIE ANGLAISE DE CH. DELACRE,

Bruxelles.



PRIX 6 fr. — La demi-douz. 30 fr.

Guerison radicale et prompte des Bolteries anciennes et récentes. Ecarts, Foulures, Entorses, Paralysies, Rhumatismes. Efforts du Boulet, Faiblesse de Jambes. Molettes, Loupes, Surdos, Eparvins, Vessigons. Capellets, Callosites des Genoux. Odème des Jambes. Tumeurs, Chroniques du Garot. Glandes dans les mauts de gorge, la Gourme, Engorgement lymphatique des Jambes dans les jeunes Chevaux, etc.

Revlusif puissant, infallible dans toutes les affections graves, telles que : les Angines, Catarrhes, Maux de Gorge avec difficulté de respiration ou de déglutition, les Pleuroties, les Ophthalmites, les Inflammations des Poumons, du Foie, des Intestins, les Hydroptiques, les Tumeurs sanguines, les Paraplegies, les Retentiones d'Urine, les Anciennes Maladies de la Peau, etc.

SEUL TOPIQUE dont l'action prompte et infallible remplace le feu et les frictions longues et doctoresques employées jusqu'à ce jour, et ne produit jamais ni plâtre ni dépitement, même pendant le traitement.

Son application facile, sans souffrance pour le cheval, se fait à la main en 2 ou 3 minutes au plus, sans jamais couper ni raser le poil, et ne se répète qu'après plusieurs jours, suivant la nature, la gravité ou l'ancienneté des affections.

Dépositaires : MM. Goossens, Kerckhofs, Deboeck, Gilman, pharmaciens, à Liège. M. Etienne-Chapuis, pharmacien, à Verviers.

**Landbouw Maetschappy
van Limburg.**

SECTIE BILSEN.

Programma der openbare en kosteloze conferentiën, welke door den heer SANDBACH van Hasselt zullen gegeven worden, te Bilzen op het gemeente huis, op de dagen hierna gemeld, om 9 1/2 uren s'morgens.

Winter periode.

Zondag 21 january 1866. Behandeling van den perzikboom en den wynstok, natuurlyke groeiwyze, voortteeling, snoeiing, vormen die ya aannemen en die men verkrygen kan.

Zondag 28 january 1866. Over de kernfruit-boomen, peerelaer, appelael en kweeboom, beschryving der verschillende vertakkingen, natuurlyke groeiwyze, voortteeling, behandeling en snoeiing, doelsoeniging der hout en vruchttakken, vormen die deze boomen aannemen en waeraen zy het beste gehoorzamen, middeler, anderen dan de snoeiing om de onvruchtbare boomen tot vruchtgeving aan te zetten, enz.

Zomer periode.

Zondag 13 mei 1866. Algemeene grondginsels der zomersnoekunst, griffels, (schildgriffel, pyppriffel en alle die in dit tydstip uitgeoeftend worden), volledige bewerkingen van de zomersnoeiing, ziekteleer der gewassen, ziekten, schadelijke insecten en dieren, begrippen van fruitkunde, herstelling van oude fruitboomen.

Alle degene welke deze conferentiën zouden willen bywoonden, zyn gehouden zich vooraf by den sekretaris der sectie aen te geven.

De Sekretaris,

J.-H. DAENEN,

De Voorzitter,

H. BREULS.

**LA SOUATE CHIMIQUE
ANTI-RHUMATISMALE**

DU DR. PATTISON

soulage instantanément, et guérit en peu de jours les Rhumatismes et douleurs de toutes sortes; en rouleaux à fr. 1,50 et à 80 cm².

Chez F. DEFESTRE, pharm. rue de Maestricht à Tongres.

MILICE NATIONALE. — LEVÉE DE 1866.

REPLACEMENT MILITAIRE

AVANT ET APRÈS LE TIRAGE.

M. G. WILMONT, propriétaire,

rue St-Ursule, n° 15, à Liège.

a l'honneur d'informer les pères de famille qu'il se charge du remplacement militaire avant comme après le tirage au sort. Tout milicien pourrait, avant le tirage, s'assurer de sa libération au moyen du versement immédiat d'une somme à convenir.

S'adresser pour tous renseignements, au domicile sus-indiqué, ainsi qu'à M. Delvoie, candidat-notaire, rue de la Monnaie, n° 18 à Tongres; à M. Louis Ceuleniens, rue Courte, n° 143 à Hasselt; à M. Biar, notaire à Liège; à M. Gorlier, notaire à Ramet; à M. Lecampe, chez M. Stassart, notaire à Argenteau; et à M. Gillard, 1^{er} commis au bureau de l'enregistrement à Huy; M. Wilsens, notaire à Zolder.

Les Belges réunis.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES CONTRE INCENDIE.

Agent principal à Tongres, J. Delvoe, susdit.

LIBRAIRIE DE M. COLLEÉE.

Brochure politique. — Lettre de M. Ad. Dechamps à ses détracteurs, avec une préface. Prix : 10 centimes.

De l'enseignement spécial des sourds-muets, considéré dans les méthodes principales, d'après la tradition et le progrès, par le chanoine de Haerne, membre de la Chambre des représentants. 3,00

Katholyke volks-almanak voor het jaer onzes Heeren Jesus-Christus 1866, of stichtende tydwyzer door F.-R. de Becker, 88 bladzyden, in 12^e. 55 centiemen.

Christelyke zedeleer der evangelische waerheden aen het christen volk in zon- en feestdaegsche sermonen voorgedragen door den E. P. Frans Hunold.

Het drie-en-twintigste boekdeel is verschenen. Het geheele werk zal bestaan in 24 boekdeelen. Prys van elk deel, frs 2,50